



CLM COL D'EZE DU 4 MARS 2018

Le TEAM SPOC NICE organise sous l'égide de la FSGT une épreuve " *contre la montre individuel* " sur route avec prise de temps au 1/100ème de seconde. D'une longueur de 9 kilomètres 400 pour un dénivelé positif de 487 mètres, le départ se fera au 2 boulevard Bishoffsheim à NICE et l'arrivée au Col d'Eze à EZE.

Cette épreuve est ouverte à toutes les fédérations de cyclisme, triathlon et licences omnisports
Tous les types de vélos sont acceptés à l'exception des V.A.E. **Elle est limitée à 140 participants.**

REGLEMENT

Trois classements sanctionneront l'épreuve : 1 classement scratch général ; 1 classement scratch féminines sans catégorie d'âge ; 1 classement par catégories d'âge homme selon le barème suivant :

Cat A : Cadet 15/16 ans	Cat E : 40/49 ans	Cat I : Féminines
Cat B : Juniors 17/18 ans	Cat F : 50/59 ans	
Cat C : 19/29 ans	Cat G : 60/64 ans	
Cat D : 30/39 ans	Cat H : 65 ans et plus	

L'année de millésime est prise en compte pour le calcul de l'âge. (ex : 15/09/1956 = Cat G) . Le premier de chaque scratch et le premier de chaque catégorie sera récompensé. Ces récompenses ne sont pas cumulables.

Les coureurs s'élanceront toutes les minutes à partir de 8 heures. La route est ouverte. Le respect du code de la route, et le port du casque à coque rigide sont obligatoires. Les voitures suiveuses sont autorisées **sous l'entière responsabilité** de leur conducteur. Elles devront se tenir en arrière à 5 mètres au moins. Chaque coureur rattrapé par un autre devra lui faciliter le doublement et ne pas rouler dans son sillage. **Le non respect des points de règlement de ce chapitre entraînera la disqualification du coureur.**

INSCRIPTION ET RETRAIT DES DOSSARDS

Le prix de l'engagement est fixé à **6€** pour les licenciés FSGT et **10€** pour tous les autres , **prévoir la monnaie** lors du paiement . L'inscription obligatoire préalable devra se faire sur le site www.fsgtcyclisme06.com **en précisant la date de naissance**. Les coureurs non partant et engagés devront régler le prix de leur dossard à l'organisateur. Dans le cas contraire ils ne pourront participer à la course suivante, (Règlement FSGT) .

Le retrait des dossards et des puces se fera **contre présentation de la licence et paiement** sur le lieu de départ au moins 30 minutes avant l'horaire de chacun. Dernier délais à 10 heures.

L'ordre de départ des coureurs inscrits sera disponible le 3 Mars vers 10 heures sur le site www.fsgtcyclisme06.com

Les récompenses seront attribuées sur le lieu d'arrivée, le plus rapidement possible après le passage sur la ligne du dernier coureur.

Renseignements : spocorganisation@orange.fr ou *GALLO* : 0615257961 ; *ALLASIA* : 0623510610 ; *MIR* : 0618246958

